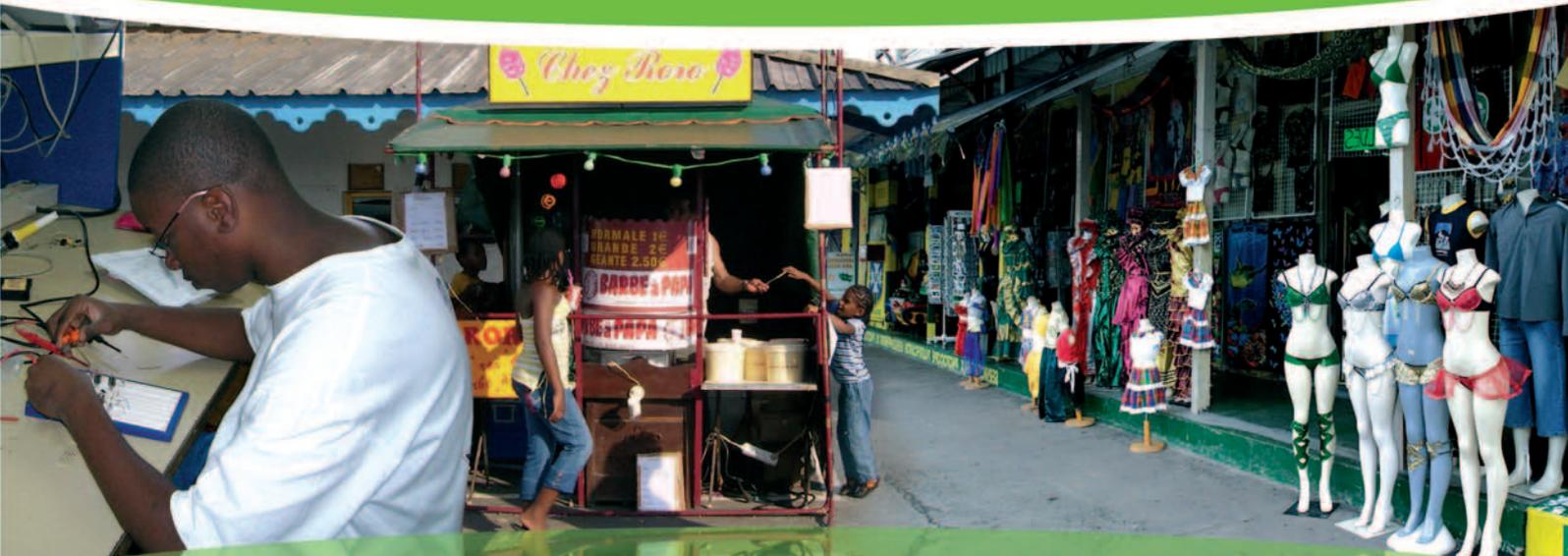


LA CRÉATION D'ENTREPRISES EN GUYANE

Forte dynamique et salariat en progression



SOMMAIRE

1	Avant-Propos
2	Synthèse
4	Un taux de création élevé mais un parc moins diversifié qu'au national
9	Profil proche du national
13	Des créations souvent le fait des commerçants
16	La survie des entreprises
21	Sources
21	Définitions

AVANT-PROPOS

La CCIG, l'ACREDEG et L'INSEE s'associent pour rendre compte de la création d'entreprises en Guyane. Ce n'est qu'un des volets d'une mise en commun de nos efforts, allant pour certains de l'aide à la création, jusqu'à l'analyse des résultats pour d'autres. Dans l'intervalle, la gestion partenariale de l'inscription des entreprises au répertoire Sirene.

Sirene permet de suivre la création des entreprises sur longue période et même leur disparition, ainsi que l'état du parc des entreprises économiquement actives en un moment donné et son évolution. Mais la seule connaissance des entreprises dans Sirene ne renseigne pas sur leur capacité de survie, sur les facteurs qui influencent leur durée de vie.

L'enquête Sine (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises), de l'Insee, vient répondre à ces interrogations, s'agissant des créations d'entreprises. Elle fait parler les statistiques de créations d'entreprises, en permettant d'identifier les facteurs qui vont faire l'entreprise vivre plus ou moins longtemps.

Cependant, au delà des résultats de l'enquête, il y a leur lecture à partir d'une connaissance du terrain, en cotoyant au jour le jour les créateurs d'entreprises. C'est la contribution majeure de la CCIG et de l'ACREDEG à cette publication.

Jean-Claude SIMONNEAU
Président de l'ACREDEG

Jean-Paul LEPELLETIER
Président de la CCIG

Jean-Claude COURBAIN
Chef du Service Régional de l'Insee

SYNTHÈSE

Depuis une dizaine d'années, la création d'entreprises en Guyane ne cesse de progresser. Le tissu productif se renouvelle nettement plus rapidement qu'en moyenne nationale. Cette dynamique est portée par le développement des activités tertiaires mais aussi par l'industrie, ce qui constitue une spécificité guyanaise. Elle place la région au 11ème rang des régions françaises pour le taux de création d'entreprises.

Chaque année, mille entreprises nouvelles voient le jour. La plupart sont des très petites entreprises individuelles qui démarrent leur activité le plus souvent sans salarié. Elles démarrent avec de faibles moyens et parfois même avec les seules ressources personnelles du dirigeant. Une des difficultés principales est l'accès au crédit bancaire pour des entreprises souvent très peu capitalisées.

Or les moyens mis au départ jouent un rôle important dans la pérennité du projet. L'expérience professionnelle du créateur constitue également un élément important. La stratégie commerciale de l'entreprise et le choix des marchés conditionnent les chances de succès.

Par exemple, les entreprises qui répondent le plus souvent à la commande publique sont moins fragiles que celles qui s'adressent à une clientèle de particuliers ou d'entreprises.

Les entreprises sans salarié parviennent plus difficilement à survivre, alors que le salariat dans ces nouvelles entreprises progresse, au point que l'emploi total ne faiblit pas.

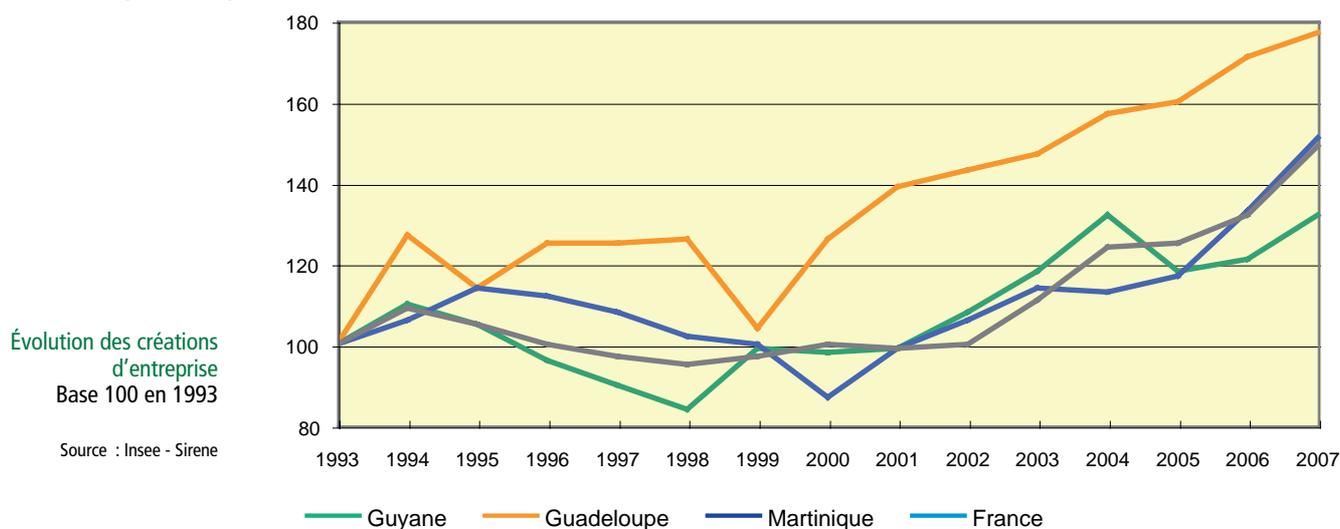
Cependant, ces caractéristiques varient selon le secteur d'activité.

Un taux de création élevé mais un parc moins diversifié qu'au national

En Guyane, 1 044 créations d'entreprises ont été enregistrées en 2007 par les centres de formalités entreprises (CFE), soit 47% de plus qu'il y a dix ans. La Guyane arrive en 11^{ème} position des régions où la création d'entreprise par habitant est importante. En effet, ce sont cinq entreprises pour 1 000 habitants qui ont été créées en 2007 sur le territoire guyanais. La tête du classement est détenue par la Guadeloupe avec dix créations d'entreprises pour 1 000 habitants suivie par la Martinique, neuf nouvelles entreprises pour 1 000 habitants. C'est la Picardie qui se positionne à la dernière place avec trois entreprises nouvelles pour 1 000 habitants.

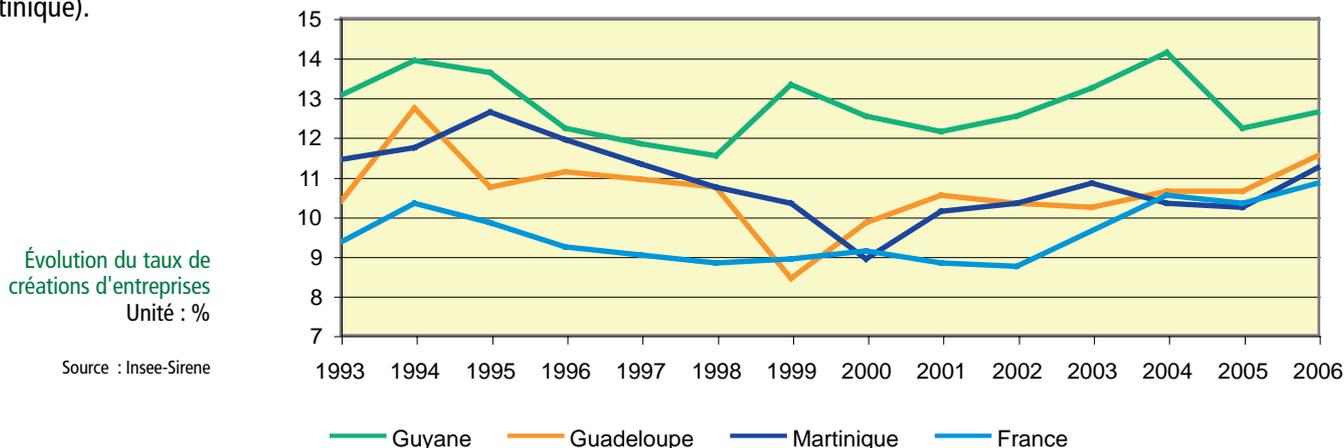
> Un taux de création plus élevé qu'en moyenne nationale.

Depuis 2003, la Guyane voit se créer tous les ans près de 1 000 entreprises, soit un taux de création de l'ordre de 13%, ce qui est de trois points supérieur au taux national.

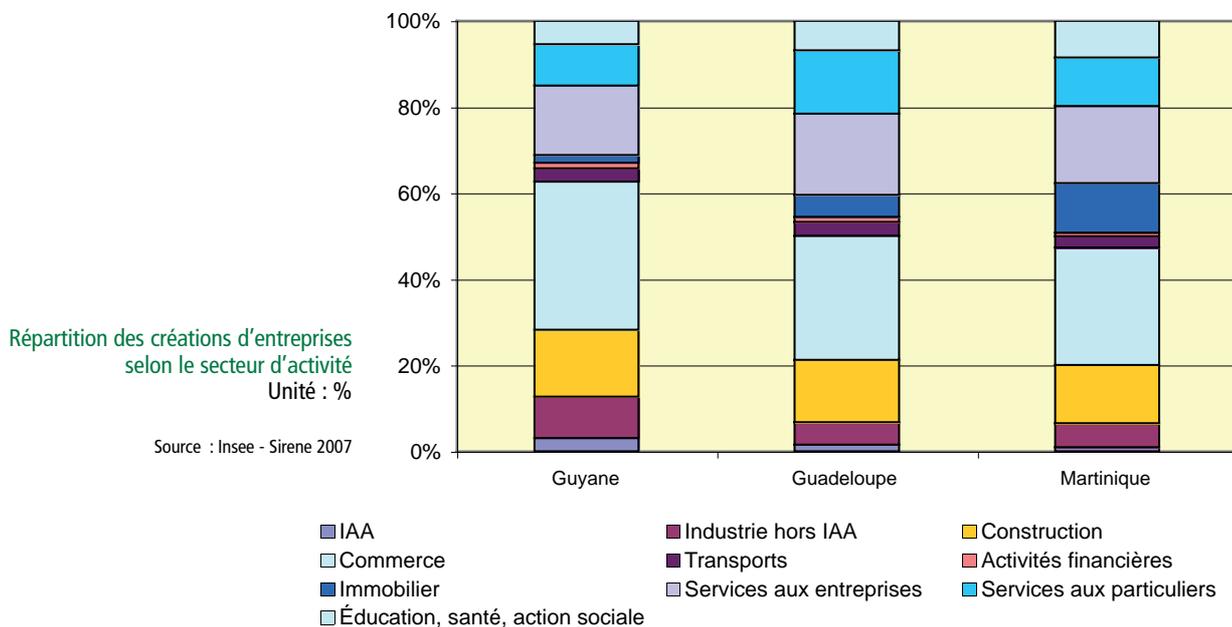


> L'industrie dynamique en Guyane

13% des créations guyanaises se font dans le secteur de l'industrie (3% dans les IAA¹ et 10% hors IAA). La création d'entreprises dans ce secteur est donc bien plus dynamique en Guyane que dans les autres DFA (7% en Guadeloupe et 6% en Martinique).



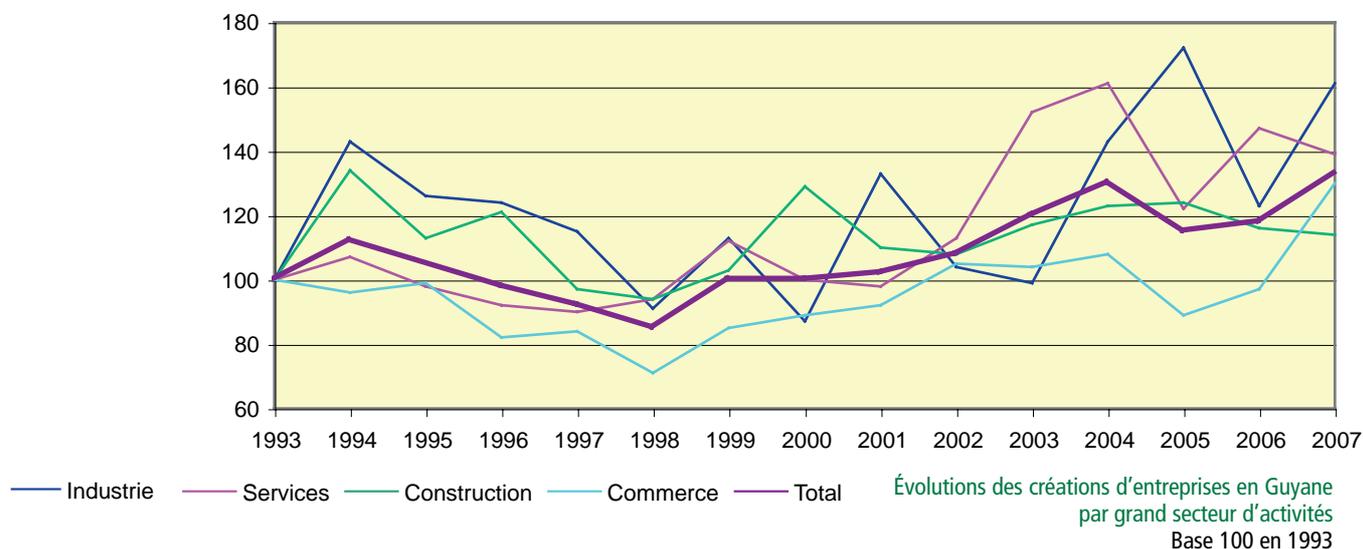
¹ IAA : Industrie Agro Alimentaire



Avec 16% de nouvelles entreprises dans la construction, la région se place devant la Guadeloupe (15%) et la Martinique (14%). Le commerce est aussi très bien représenté : 34% contre respectivement 5 et 7 points de moins en Guadeloupe et en Martinique. En revanche, c'est dans les services que les créations sont les moins fréquentes. En effet, les nouvelles entreprises de Guyane sont pour 37% dans les services contre 50% en Guadeloupe et 53% en Martinique.

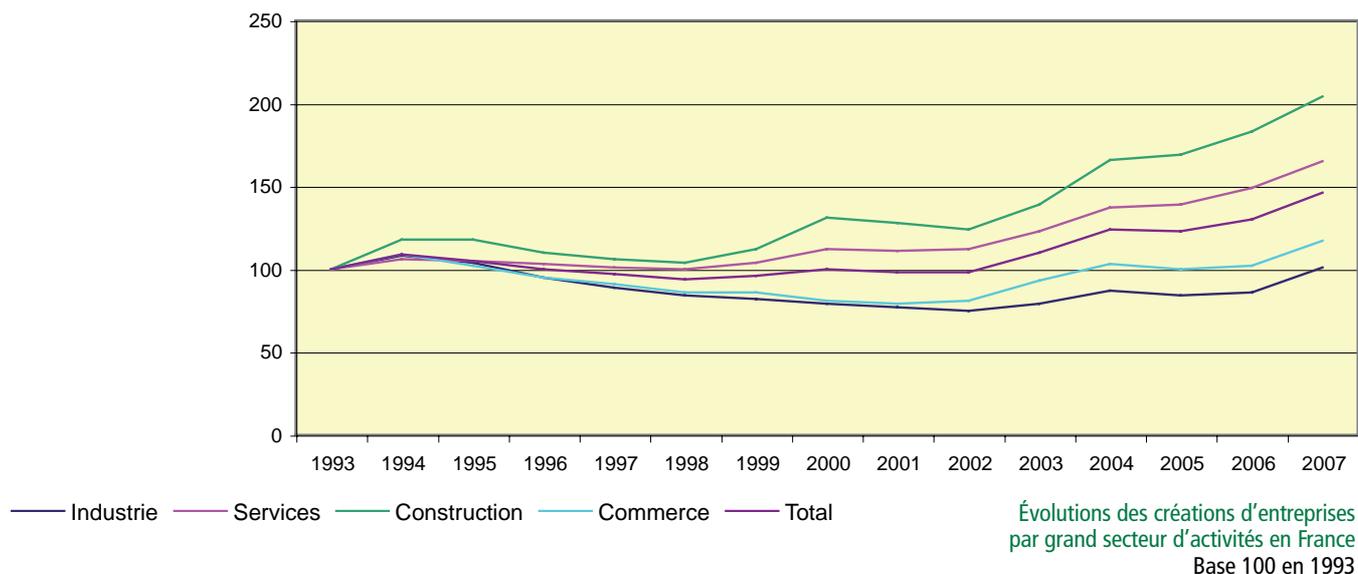
> Une croissance heurtée dans le long terme

De fortes variations sur de petits nombres de créations d'entreprises ne rendent pas très lisibles les évolutions, encore moins leur comparaison avec celles observées en France. Il n'en reste pas moins qu'en France, les tendances restent les mêmes sur toute la période, alors que trois phases se dégagent en Guyane. La première est marquée par la baisse des créations d'entreprises dans presque tous les secteurs jusqu'en 1998. Elle est de -15% sur l'ensemble, mais très variable d'un secteur à l'autre, puisqu'elle atteint -29% pour le commerce et seulement -6% dans la construction. La seconde phase est celle d'un accroissement des créations d'entreprises dans tous les secteurs, avec pour certains d'entre eux des accidents de parcours plus ou moins amples. Elle va jusqu'en 2004, sauf pour l'industrie et la construction (2005). La hausse est de plus de 50%



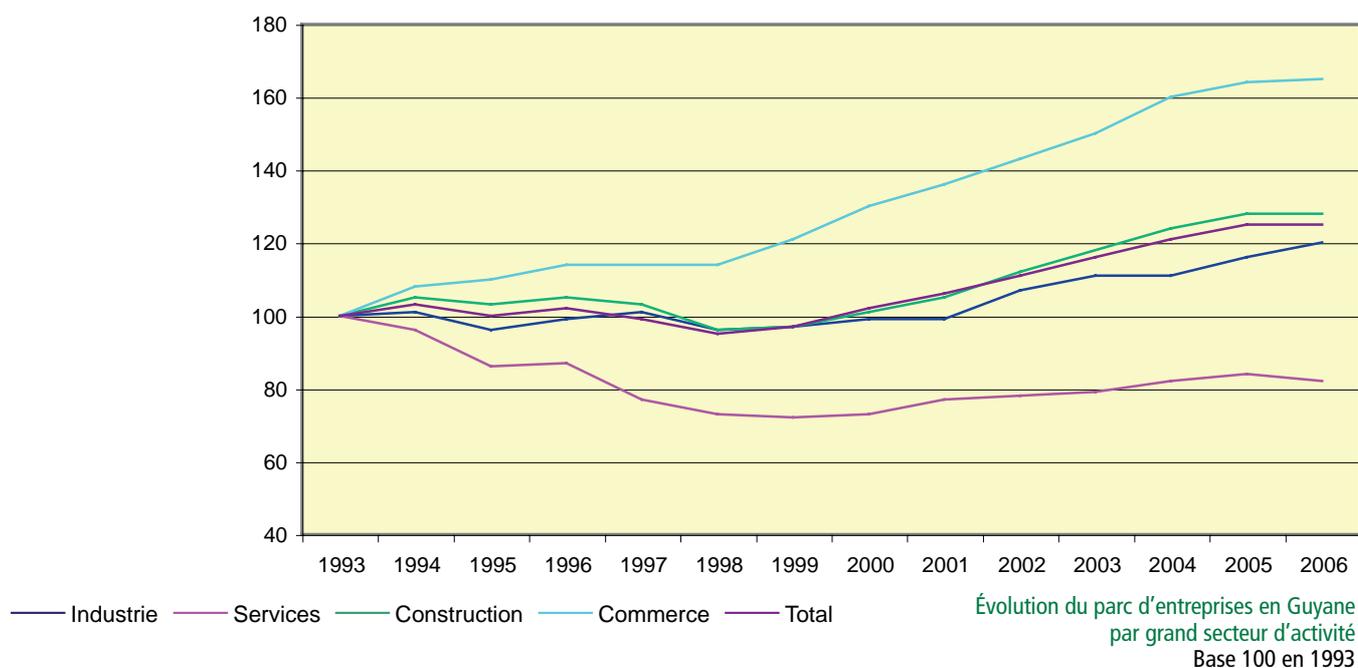
Source : Insee-Sirene

sur l'ensemble, mais allant de 31% pour la construction à 88% pour l'industrie. Le parcours de l'industrie est en même temps le plus accidenté, avec de forts replis en 2000, puis en 2003. Dans les services également, la croissance est forte (+80%) mais subit un repli important en 2001, année qui n'est pas favorable non plus à la construction. La dernière phase est celle d'une stabilité d'ensemble (+2%), mais avec seul le commerce en hausse de 20%. Tous les autres secteurs sont en baisse, d'au moins -6% et jusqu'à -14% dans les services. La reprise, dans les services en 2006 et dans l'industrie en 2007 ne change pas la tendance.



Source : Insee-Sirene

> Une croissance du parc moins rapide mais plus diversifiée qu'au plan national



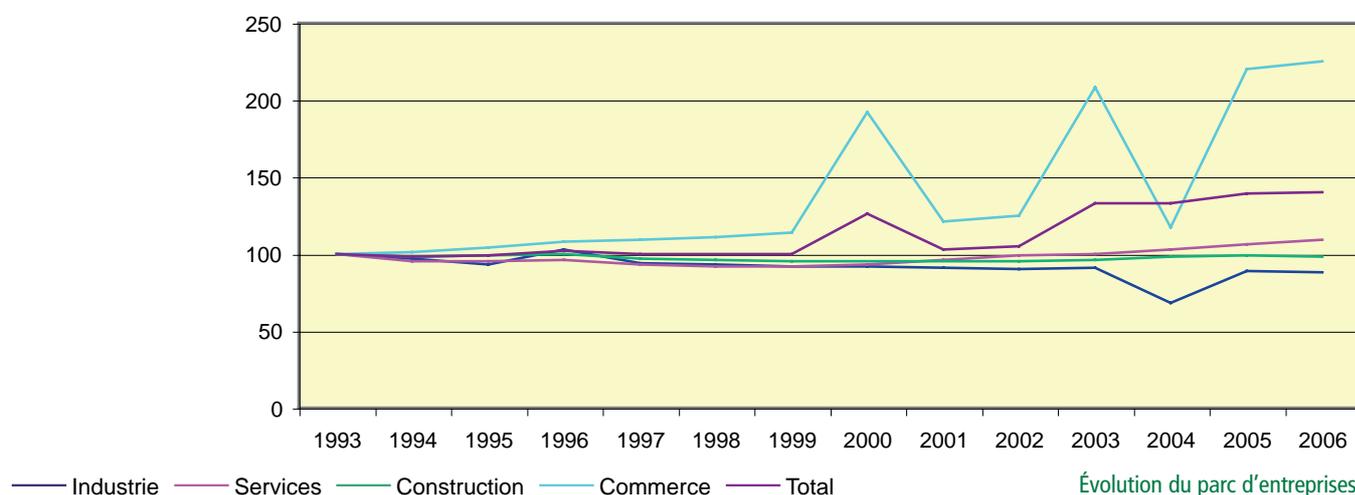
Source : Insee-Sirene

L'évolution du parc des entreprises rend bien compte de la dynamique du tissu productif. Elle concerne en effet l'ensemble des entreprises en activité, quelle que soit leur date de création. Entre 1993 et 2006, le parc des entreprises croît, en Guyane, à un taux annuel moyen de 1,9%, contre 3,1% en France.

L'évolution en France ne tient toutefois qu'à la croissance particulièrement rapide des services (9,6%), aucun autre secteur n'atteignant 1%. Le commerce tend même à décroître (-0,2%). En Guyane, l'accroissement le plus fort est aussi dans les services (5,0%), mais la croissance est aussi réelle dans le commerce (2,2%) et l'industrie (1,5%). Seule la construction est en repli (-1,4%).

> Tous les secteurs en croissance depuis 2001

Si la croissance des services est constante en Guyane sur l'ensemble de la période, deux phases se distinguent pour les autres secteurs. Jusqu'en 1998, le nombre total d'entreprises décroît de 1% par an. Cette décroissance se poursuit jusqu'en 1999 dans la construction, à un rythme annuel de -4,6%, jusqu'en 2001 dans l'industrie, mais à un rythme particulièrement faible (-0,1%). Tous les secteurs sont depuis en croissance, à plus de 4% par an, sauf dans la construction où la progression est plus modérée (2,0%).



Évolution du parc d'entreprises par grand secteur en France
Base 100 en 1993

Source : Insee-Sirene

> La Guyane et le Pará, l'Amapá et le Suriname

Les entreprises guyanaises sont situées dans leur environnement géographique, en les comparant à celles du Suriname et des deux États brésiliens, le Pará frontalier et l'Amapá, très proche.

Il faut cependant garder à l'esprit que les comparaisons portent sur des ensembles de tailles très différentes, aussi bien géographiquement qu'économiquement.

De plus, la comparaison est faite au niveau des établissements plutôt qu'à celui des entreprises, pour ne pas perdre dans l'analyse les entités économiques qui ne sont pas juridiquement domiciliées dans les zones géographiques étudiées.

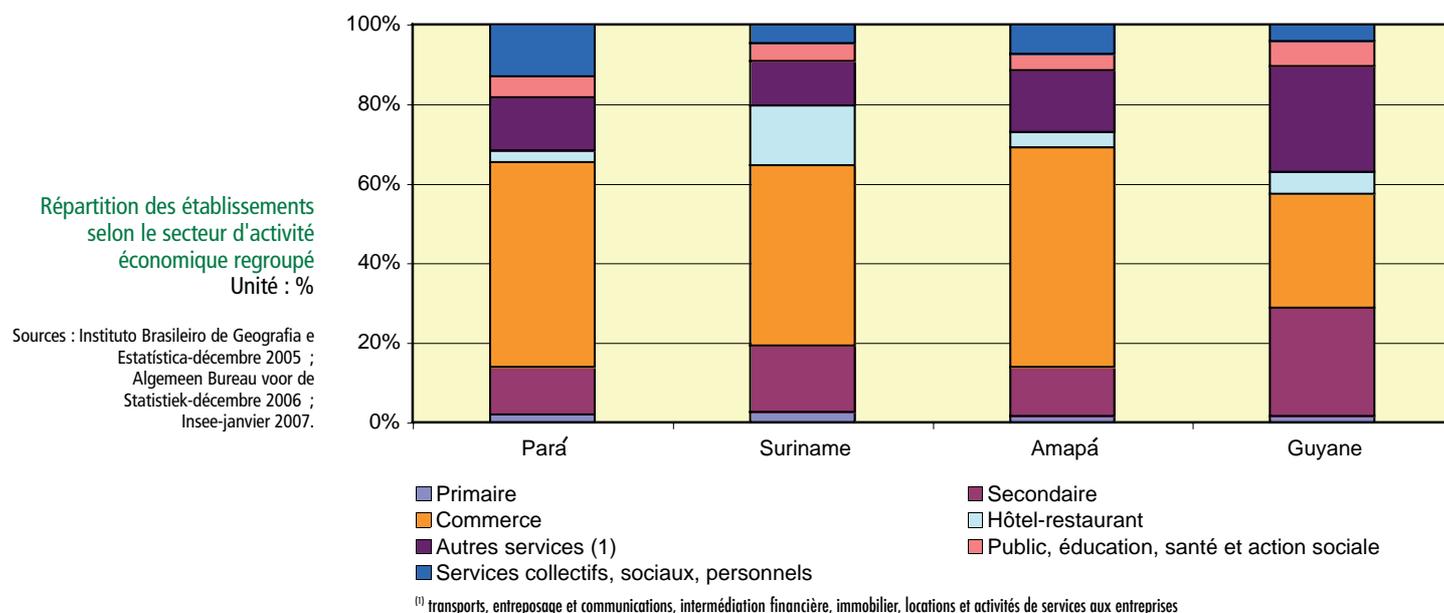
Territoire	Superficie	Nombre d'habitants	Nombre d'établissements
Pará	1 247 000 km ²	7 065 000	77 000
Amapá	142 000 km ²	587 000	9 000
Suriname	164 000 km ²	492 000	11 000
Guyane	84 000 km ²	209 000	9 000

La Guyane et les états voisins

Sources : Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística-décembre 2005 ; Algemeen Bureau voor de Statistiek-décembre 2006 ; Insee-janvier 2007.

> Un secteur tertiaire dominant

Dans les quatre économies étudiées le secteur tertiaire est dominant et de façon écrasante, puisqu'il regroupe plus de sept établissements sur dix et plus de six emplois sur dix. Bien au-delà, dans les États brésiliens, il regroupe près de neuf établissements sur dix. Dans l'Amapá, neuf emplois sur dix s'exercent dans les services.



En nombre d'établissements, c'est une domination qui laisse la part belle au commerce et à la réparation de véhicules et de biens personnels et domestiques : 45% des établissements du Suriname et plus de 50% de ceux des deux États brésiliens. L'évolution vers une société de services n'est fortement enclenchée qu'en Guyane, où commerce et réparation, avec seulement 29% des établissements, sont talonnés par les autres services² (27%).

> D'abord le secteur public

En nombre d'emplois, l'Administration publique et la Défense, l'Éducation, la Santé et l'Action sociale sont de très loin en tête dans les quatre économies : plus de 40% au Suriname, 37 à 45% dans les deux États brésiliens, jusqu'à 51% en Guyane. Le poids du secteur public reste donc déterminant partout, avec une place majeure, en Guyane, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale (28%), alors qu'elle n'est que de 4 à 6% ailleurs.

> Le secteur secondaire discriminant

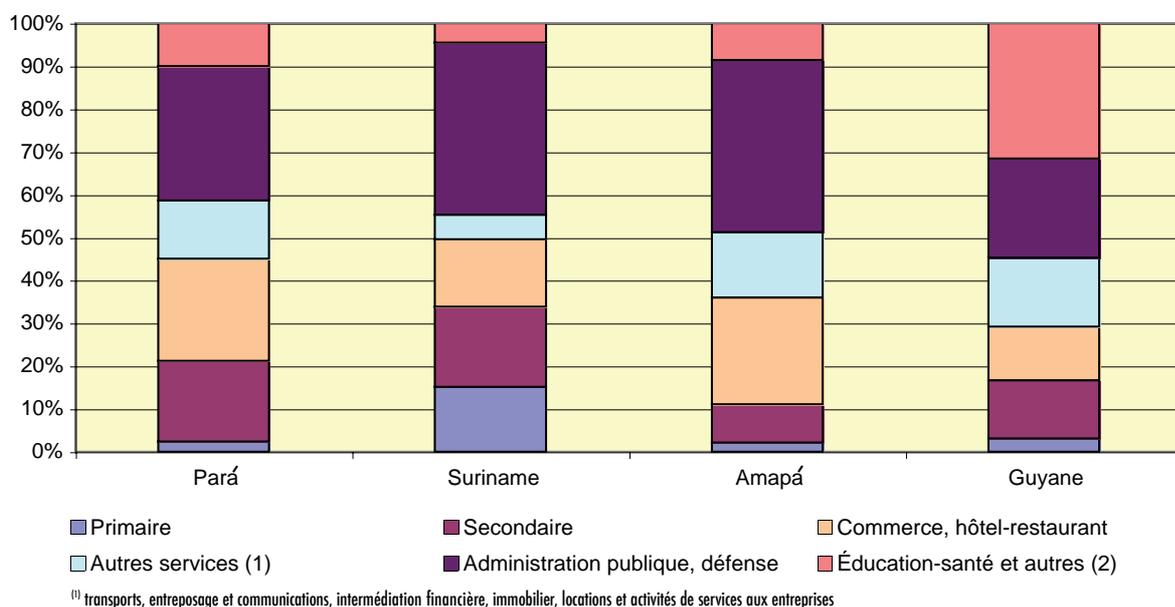
La Guyane se distingue par le sur-poids des services. Dans les États brésiliens le poids du tertiaire se confirme, avec la seconde place du commerce et de la réparation (22 à 23%), suivi de près par le secteur secondaire (19%) dans le Pará. Dans l'Amapá, les autres services (15%) précèdent le secondaire.

La dimension industrielle du Suriname ressort de la place occupée par le secteur secondaire (19% et en ajoutant les industries extractives, 23%), suivi par le commerce, la réparation, les hôtels et les restaurants qui regroupent 16% des emplois. La Guyane devient, chaque jour un peu plus, une société de services : transports, entreposage et communications, intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises (autres services) regroupent 16% des emplois. Mais le secteur secondaire reste fort (14%).

² transports, entreposage et communications, intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises

> Le Suriname plus industriel

En nombre d'établissements, la distinction des quatre économies se confirme. Dans l'Amapá, les autres services (15%) sont suivis de près par le secteur secondaire (12%). Alors que dans le Pará, le secteur secondaire (12%) est précédé des autres activités de services collectifs, sociaux et personnels (13%) et du regroupement des autres services (13%). Au Suriname, le secteur secondaire (17% des établissements) confirme sa deuxième place, suivi par les autres services (11%). Alors que pour la Guyane, comme en effectif salarié, le secteur secondaire et les autres services sont de même importance (27%).



Répartition des emploi ou effectifs salariés par secteur d'activité
Unité : %

Sources : Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística-décembre 2005 ; Algemeen Bureau voor de Statistiek-décembre 2006 ; Insee-janvier 2007.

Profil proche du national

Durant le premier semestre de 2006, 391 entreprises³ ont été créées en Guyane. Parmi elles, 95% sont des créations nouvelles. Les autres correspondent à certaines reprises ou à des héritages d'entreprises. Ce sont les créations nouvelles qui sont analysées sauf précision contraire. En Guyane, un créateur sur trois monte son projet seul. Les autres bénéficient d'une aide. Ils sont un sur cinq à être accompagnés par leur conjoint. Trois sur cinq ont un entourage entrepreneurial. Les trois quarts n'ont jamais créé d'entreprise auparavant. La majorité de ceux qui s'étaient déjà lancés dans ce type de projet déclarent avoir cessé l'activité de leur précédente entreprise.

> Les femmes plus présentes que les hommes dans le tertiaire

En Guyane, 30% des créateurs d'entreprise sont des femmes. Ceci est proche de la moyenne nationale, mais un peu plus faible qu'aux Antilles (31% en Martinique et 37% en Guadeloupe). Sur les 26 régions françaises, la Guyane arrive au 8^{ème} rang pour la part des femmes parmi les créateurs. Les créatrices guyanaises sont 32% à mettre en place leur projet seules. Cette part est un peu plus faible en Guadeloupe et en Martinique : respectivement 28% et 26%. Néanmoins, elles restent nombreuses à s'aider de leur conjoint : 27% contre 15% des hommes. 88% des entreprises créées par des femmes appartiennent au secteur tertiaire contre 63% pour les hommes. Les créations par les femmes sont souvent des commerces (36% contre 24% pour les hommes), des services aux particuliers (18% contre 7% pour les hommes) et des activités d'éducation, de santé et d'action sociale (13% contre 3% pour les hommes). Par opposition, elles sont moins nombreuses dans les services aux entreprises (17% contre 23% pour les hommes), et dans la construction (3% contre 26% pour les hommes).

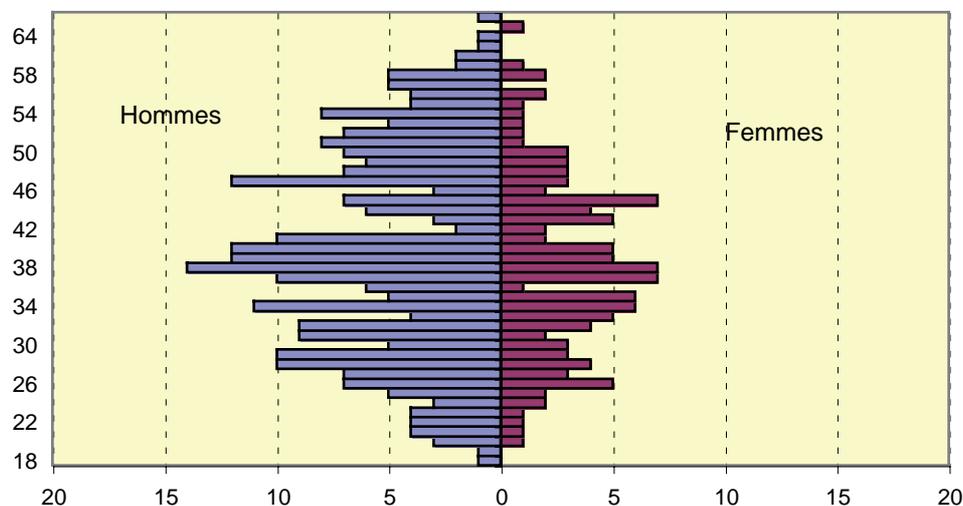
> Huit entrepreneurs sur dix ont plus de 30 ans

Le nouveau chef d'entreprise guyanais est âgé en moyenne de 39 ans, proche des 38 ans et demi de la moyenne nationale. C'est dans la tranche des 30-39 ans qu'ils sont les plus nombreux (quel que soit le sexe) avec 34% des créateurs, suivent les 40-49 ans avec 27% des créateurs. Le profil d'âge des créateurs d'entreprise en Guyane est assez proche de celui de la France alors que la population en âge de travailler est nettement plus jeune.

> Une majorité de créateurs entre 30 et 39 ans

Pyramide des âges des créateurs
d'entreprise de Guyane en 2006
Unité : le nombre

Source: INSEE - Sine 2006

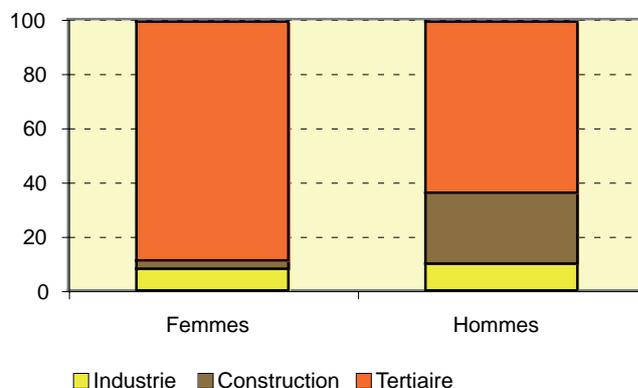


³ Le champs est celui des activités économiques marchandes des secteurs de l'Industrie et de la construction, du Commerce et des Services (ICS). Ne sont pas comprises, notamment, les entreprises agricoles.

> Plus de femmes dans les services

Répartition des créateurs d'entreprises selon le secteur d'activité en Guyane
Unité : %

Source: INSEE - Sine 2006



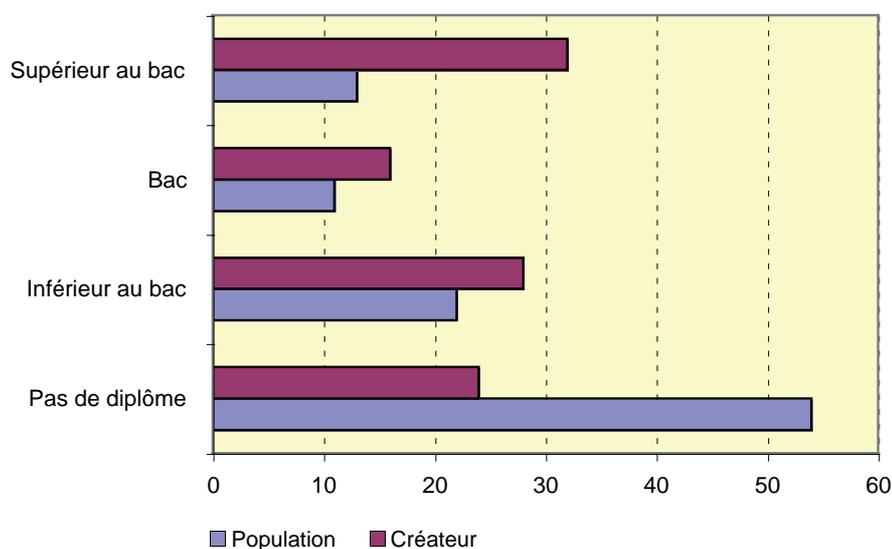
> De nouveaux entrepreneurs plutôt diplômés ...

Les nouveaux entrepreneurs guyanais sont plus diplômés que ne l'est l'ensemble de la population. 16% ont le bac et 32% possèdent un diplôme d'études supérieures contre respectivement 11% et 13% dans la population. A l'inverse, un quart n'ont pas de diplôme contre plus de la moitié parmi l'ensemble des actifs.

> Des créateurs plus diplômés que la population active

Créateurs d'entreprise et population de 15 ans et plus, par diplôme le plus élevé
Unité : %

Source: INSEE - Sine 2006



> ... Mais plus de créateurs peu diplômés qu'ailleurs

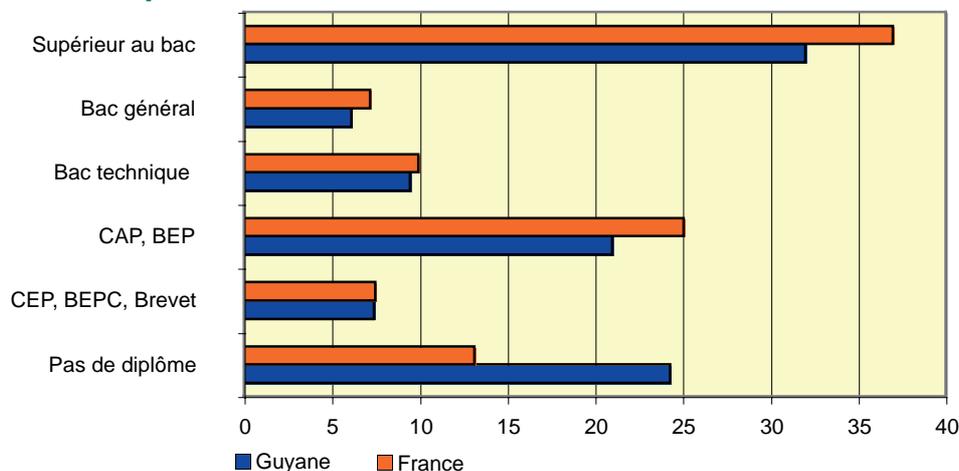
Il n'en reste pas moins qu'il y a moitié plus de nouveaux entrepreneurs sans diplôme qu'en France métropolitaine, en Martinique et en Guadeloupe. Les diplômés du supérieur sont un peu moins présents parmi les créateurs qu'en France métropolitaine⁴. Les créateurs ayant un diplôme bac+5 ou plus sont rares : seulement 9% sont dans ce cas, soit cinq points de moins que la moyenne nationale. La répartition des créateurs par niveau d'études est comparable pour les hommes et pour les femmes. Cependant, les femmes ont plus souvent un diplôme d'études supérieures, tandis que les hommes possèdent plus fréquemment un CAP, BEP ou un bac technique. C'est dans l'industrie et de la construction que l'on retrouve la part la plus importante de non diplômés : respectivement 34% et 36%. Par contre, 24% des créateurs dans l'industrie ont un diplôme du supérieur contre 8% dans la construction. Dans les services, les créateurs sont 39% avec un diplôme du supérieur.

⁴ La comparaison entre la Guyane et la France métropolitaine est à relativiser : elle compare une région périphérique à la partie du territoire national où se concentre l'essentiel de ce qui fait de la France une grande puissance.

> Deux fois plus de créateurs sans aucun diplôme

Diplôme le plus élevé des créateurs en Guyane et en France
Unité : %

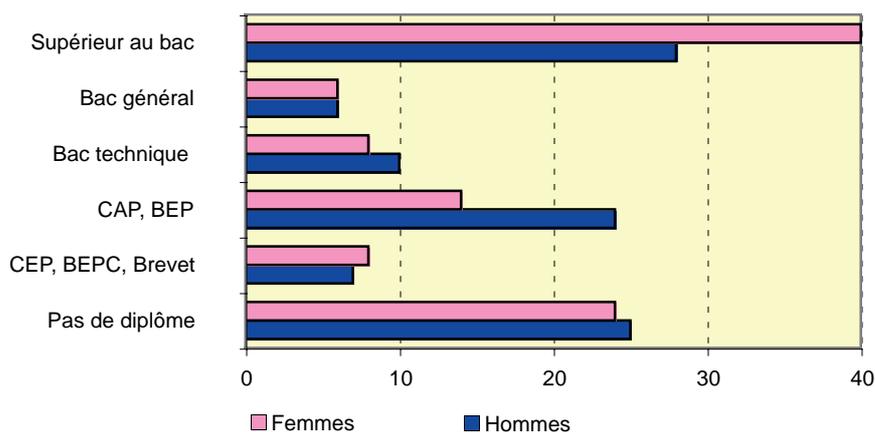
Source: INSEE - Sine 2006



> Des créatrices plus diplômées que les hommes

Répartition des diplômes des créateurs d'entreprise selon le sexe en Guyane
Unité : %

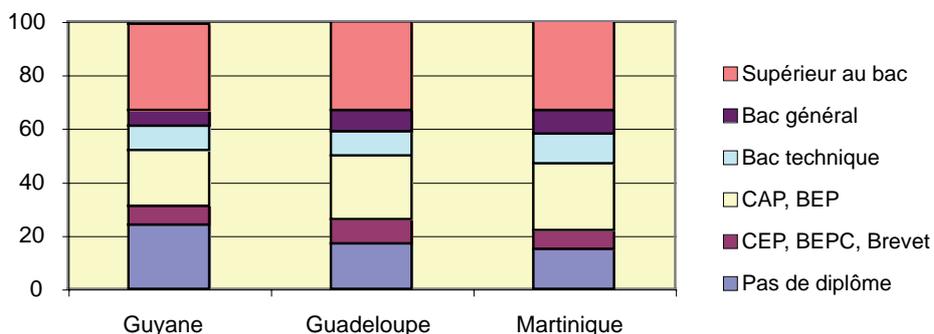
Source: INSEE - Sine 2006



> La Guyane se démarque par rapport aux autres départements français d'Amérique

Répartition des créateurs d'entreprise selon leur diplôme le plus élevé
Unité : %

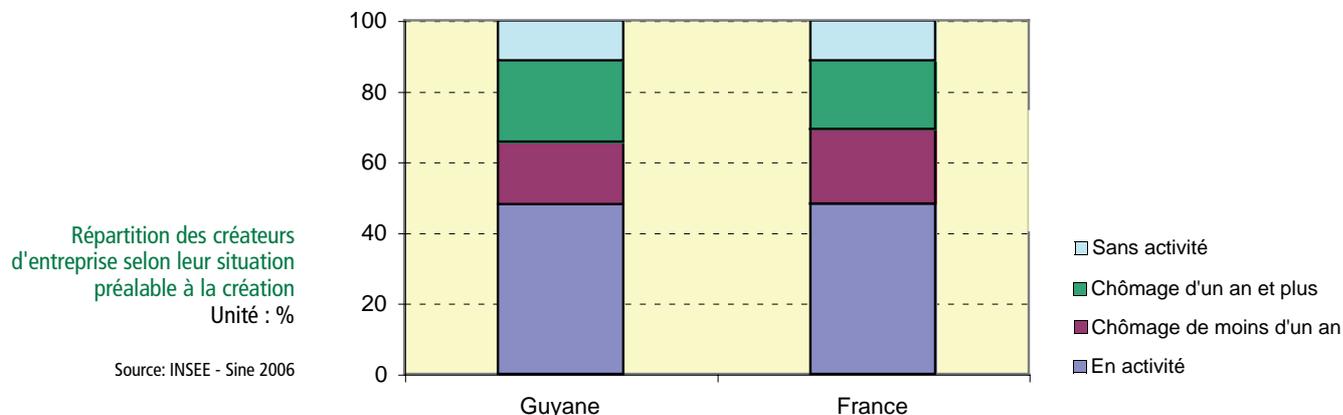
Source: INSEE - Sine 2006



> La moitié des entrepreneurs avaient un emploi avant la mise en place du projet

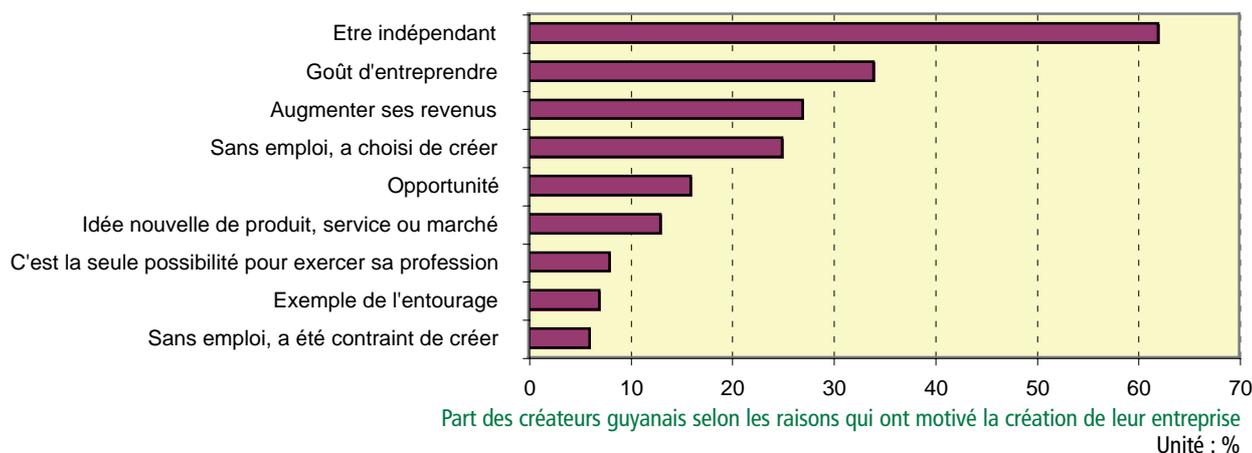
La situation des nouveaux entrepreneurs guyanais se rapproche de la moyenne nationale, puisque dans les deux cas, près de la moitié des créateurs avaient un emploi avant de créer leur entreprise. Les autres créateurs étaient au chômage ou sans activité avant le démarrage du projet, soit la même proportion qu'en moyenne nationale, alors que le taux de chômage est près de trois fois supérieur en Guyane. Mais il est vrai que c'est parmi ces chômeurs que se trouve le plus fort pourcentage de non diplômés, ne recourant donc pas à la création d'entreprise, pour sortir de leur situation précaire. Il n'en reste pas moins que 15% des créateurs percevaient précédemment le RMI, mais seulement 4% l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS).

> Un profil des créateurs semblable à la moyenne nationale



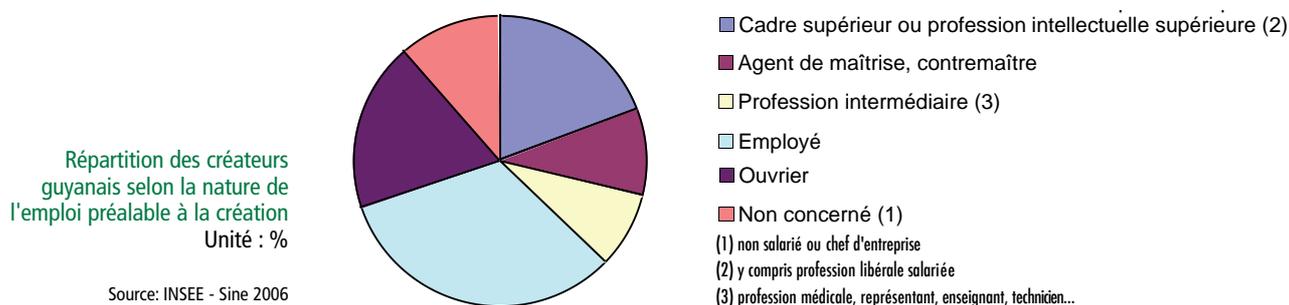
> Etre indépendant, première motivation

Plus de la moitié des créateurs déclarent avoir pour objectif principal, d'assurer leur propre emploi et 21% d'entre eux ont une véritable ambition de créer des emplois. Les créateurs citent très majoritairement des motivations positives : 62% déclarent avoir créé par volonté d'être indépendant, 34% par goût d'entreprendre et 27% pour accroître leurs revenus.



> Comme en moyenne nationale, une majorité d'employés

Comme dans les autres départements d'Outre-mer, les créateurs guyanais pratiquent une activité proche de leur activité professionnelle antérieure. En Guyane, un tiers des créateurs appartenait à la catégorie des employés avant la création de leur entreprise, 19% étaient ouvriers. Ce qui est comparable à la situation de l'ensemble de la population active guyanaise. 18% étaient des agents de maîtrise et des contremaîtres ou exerçaient une profession intermédiaire, ce qui est moins fréquent que dans la population active. Par contre, ils sont plus nombreux à avoir été cadres supérieurs ou à avoir exercé une profession intellectuelle supérieure : 19% des créateurs étaient dans ce cas.

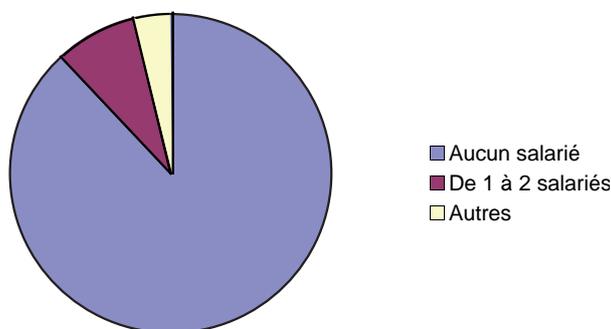


Des créations souvent le fait de commerçants

En Guyane, 88% des nouvelles entreprises créées pendant le premier semestre de 2006 n'ont aucun salarié. La quasi totalité en ont moins de 10. Les très petites entreprises sont plus nombreuses dans les départements d'Outre-mer qu'en moyenne nationale. Seulement 8% des créations possèdent 1 à 2 salariés et 4% 3 salariés et plus.

> 99% des entreprises ont moins de dix salariés

Répartition des nouvelles entreprises gyanaises selon leur effectif salarié ⁽¹⁾ au démarrage
⁽¹⁾ hors dirigeant salarié
Unité : %



Source: INSEE - Sine 2006

Le secteur tertiaire regroupe 71% des créations gyanaises (même résultat qu'en moyenne nationale, 75% en Martinique et 77% en Guadeloupe). Ceci confirme l'essor du secteur grâce à l'attrance des nouveaux entrepreneurs, en particulier pour le commerce. Cette attractivité est plus importante en Guyane qu'en moyenne nationale : 26% des créateurs gyanais sont commerçants contre 14% en France. Ce pourcentage se rapproche de celui de la Guadeloupe (29%), mais est beaucoup plus élevé qu'en Martinique (14%).

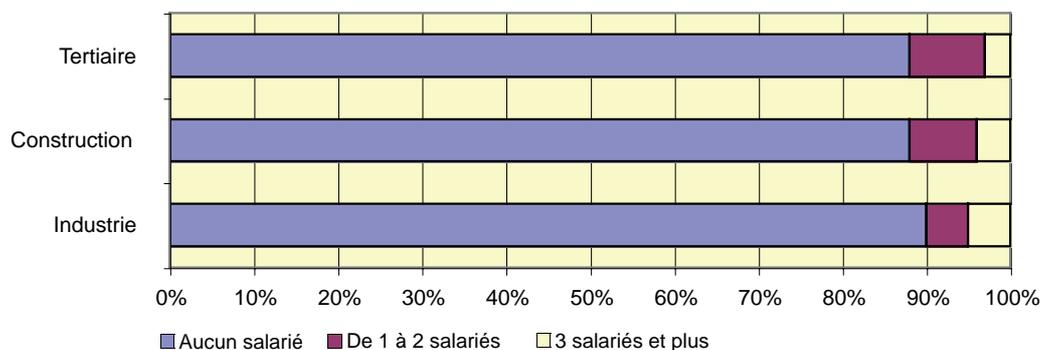
Dans les services, les créations sont en moindre proportion : 43% en Guyane contre 46% en Guadeloupe, 48% en Martinique et 47% en France.

La part de l'industrie est aussi plus importante (10 %) qu'aux Antilles (8% en Guadeloupe et en Martinique).

Quel que soit le secteur, ce sont les créations sans aucun salarié qui prédominent. Cependant, les créations dans le secteur du commerce et de la réparation sont plus nombreuses avec 1 ou 2 salariés. C'est principalement le cas des commerces de détails d'habillement, des magasins spécialisés et d'alimentation sur marché.

> Davantage d'entreprises créées avec plus de deux salariés dans l'industrie

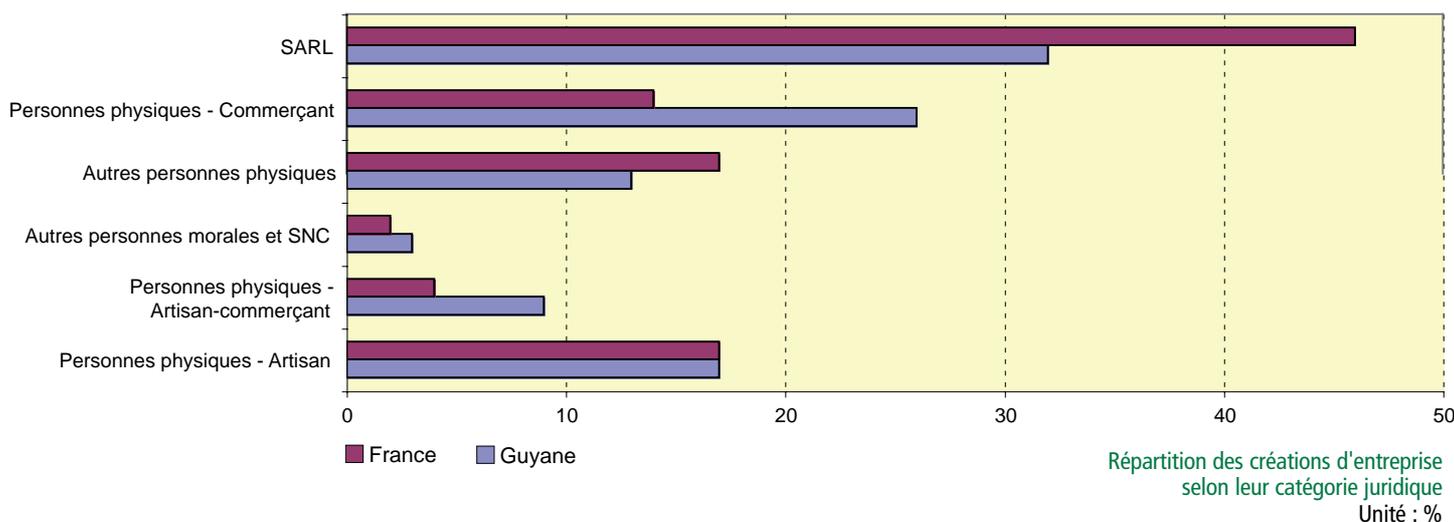
Effectif total au démarrage des nouvelles entreprises par secteur en Guyane
Unité : %



Source: INSEE - Sine 2006

Les entreprises de Guyane ont le plus souvent une forme juridique de personne physique (65% contre 52% en France). Parmi les personnes physiques, les artisans sont aussi présents en Guyane qu'en France (40%). Mais ils sont moins nombreux en Guyane que les commerçants (54%, contre 35% en France). Les SARL (Société A Responsabilité Limitée) sont moins fréquentes, avec seulement le tiers des créations. Si le créateur est seul, il choisit plutôt l'EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée). Cette tendance est la même aux Antilles, ainsi qu'en France métropolitaine.

> Plus de commerçants et moins de SARL en Guyane



Source: INSEE - Sine 2006

> Les aides publiques mobilisées par les nouveaux entrepreneurs

Dans 23% des cas, l'investissement ne dépasse pas les 2 000€. Cette part est très proche de la moyenne nationale (22%). Par contre, les entreprises investissant plus de 40 000€ sont un peu moins fréquentes en Guyane (3 points de moins qu'en moyenne nationale).

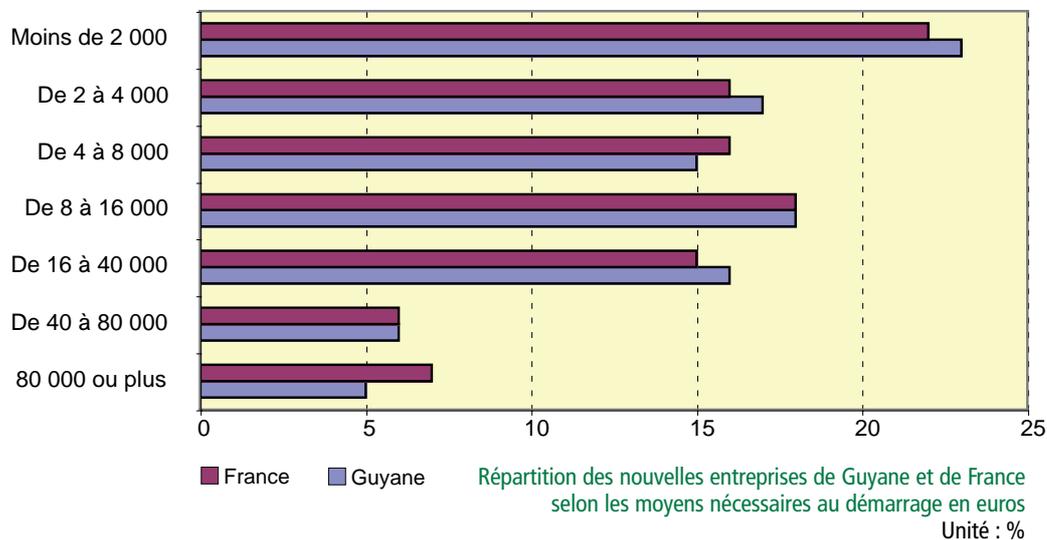
Les sources de financement sont assez variées. En Guyane comme au niveau national, ce sont les subventions ou les primes qui sont les plus utilisées lors du démarrage avec 47% des créations soit deux points de plus que la moyenne nationale. Les aides les plus courantes sont l'ACCRE et les exonérations de cotisations sociales ou impôts avec respectivement 23% et 26% des nouveaux projets. 47% des créateurs ont déclaré qu'ils ont bénéficié d'aides ou d'exonérations publiques.

Plus du tiers des créateurs mettent en place leur projet sans autres financements que leurs ressources personnelles, ce qui est proche de la moyenne nationale. En revanche, l'accès à l'emprunt bancaire au titre de l'entreprise comme en son nom personnel est plus limité en Guyane qu'en France (31% contre 41%). Parallèlement, les créateurs ne sont que 4% à impliquer financièrement d'autres sociétés au début du projet. Cela est dû au fait que leur choix se porte plutôt vers des entreprises individuelles non capitalisées.

Lorsque les créateurs sont interrogés sur leur avenir, ils sont 56% à déclarer vouloir développer leur entreprise, en Guyane comme au niveau national. De plus, ils sont plus du quart à envisager des embauches dans les douze prochains mois, ce qui est supérieur à la moyenne nationale. Ce pourcentage varie peu selon la taille de l'entreprise.

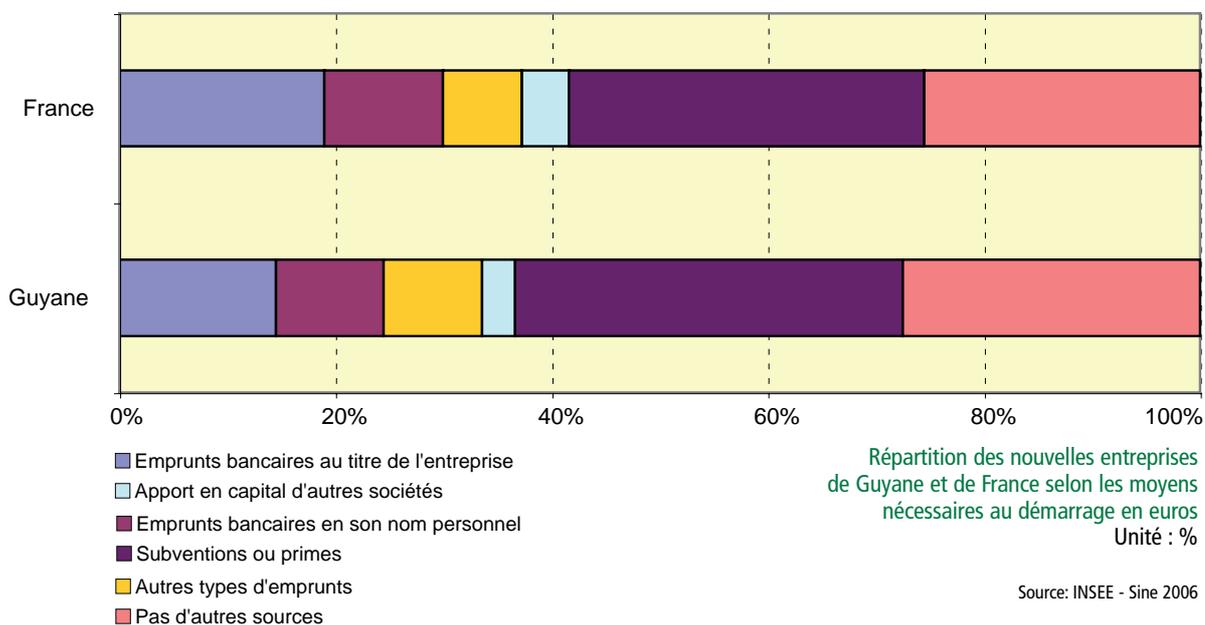
Cette volonté de créer des emplois se retrouve surtout dans le secteur industriel (avec 34%) et dans la construction (avec 32%).

> Des moyens mis en œuvre peu importants



Source: INSEE - Sine 2006

> Plus de créations grâce aux subventions et aux primes



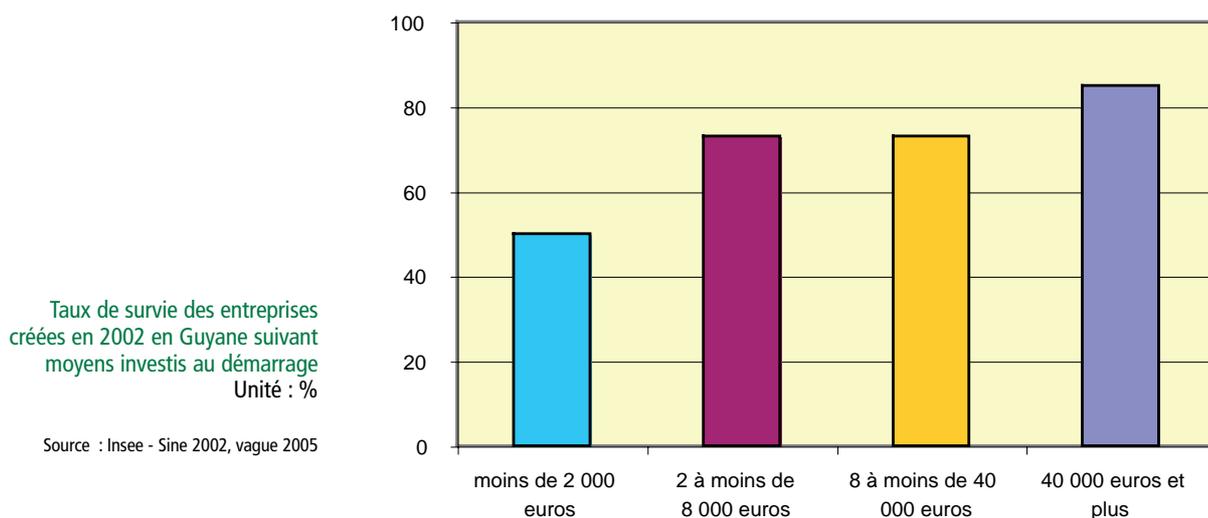
Source: INSEE - Sine 2006

La survie des entreprises

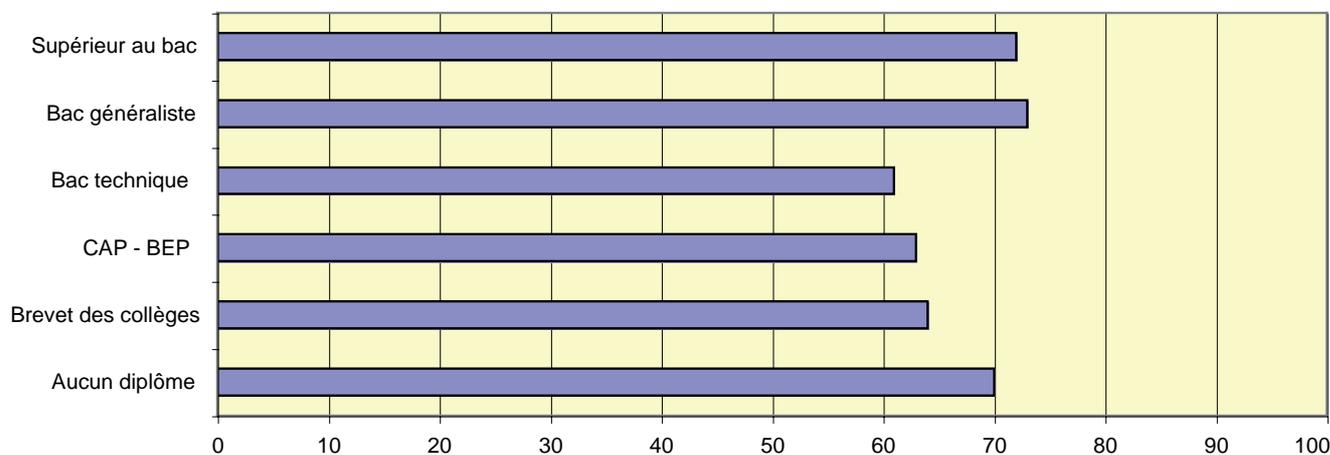
En Guyane, les entreprises ont un taux de survie légèrement inférieur à la moyenne nationale : 66% des entreprises créées en 2002 existaient toujours trois ans après, 68% en moyenne nationale.

> Les moyens au départ conditionnent la survie

Plus les moyens financiers investis dans un projet sont importants, plus il voit ses chances de survie à trois ans augmenter. La moitié des entreprises créées avec moins de 2 000 euros franchissent la barre des trois ans. Elles sont près des 3/4 au-dessus de ce seuil et même 85% pour les 40 000 euros ou plus. À un an, ces dernières survivent à 98%, alors qu'avec moins de 2 000 euros au démarrage, elles ne sont plus que 77%.



> Le niveau de formation a peu d'influence



Taux de survie à 3 ans des entreprises créées en 2002 en Guyane selon le diplôme de l'entrepreneur
Unité : %

Source : Insee - Sine 2002, vague 2005

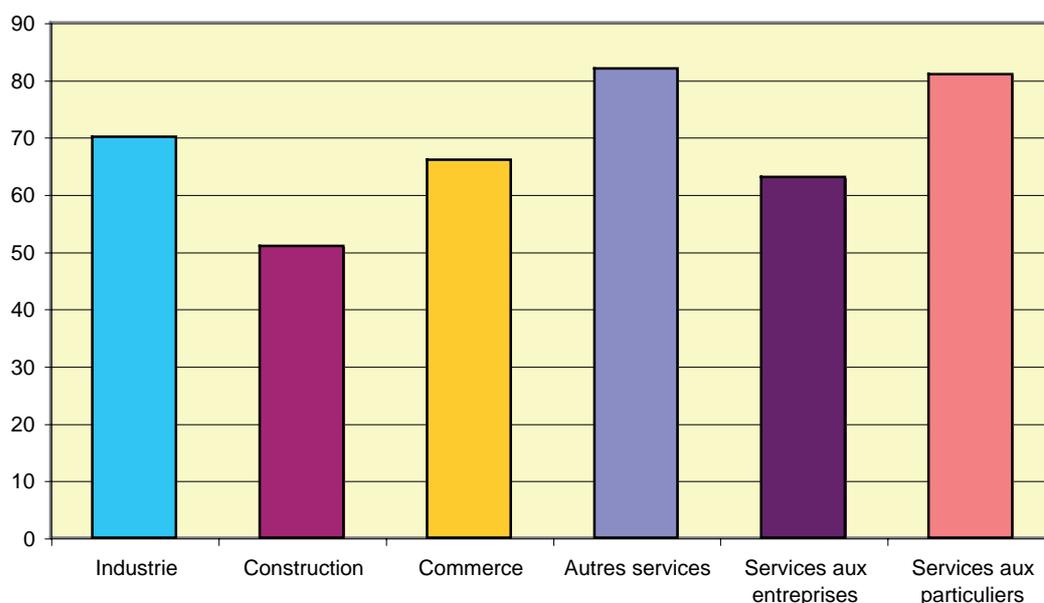
Les créateurs non-bacheliers sont les plus nombreux, ce sont aussi ceux qui ont les taux de survie à trois ans les plus faibles. Les diplômés du bac et plus ont plus de chance de voir leur entreprise se pérenniser à trois ans que ceux qui ont un diplôme professionnel (CAP - BEP et Bac technique). Cependant le niveau de formation est dans l'ensemble peu discriminant, puisque l'écart des taux de survie tenant aux niveaux de formation n'est pas de plus de 10 points.

À la limite supérieure de cet intervalle, les entrepreneurs bacheliers ont un taux de survie de 73%, ceux qui possèdent un diplôme supérieur au bac de 72%. À la limite inférieure, les entreprises créées par des titulaires d'un CAP ou BEP et d'un bac technique ont un taux de survie de 63%. Mais entre les deux, celles dont les entrepreneurs qui possèdent aucun diplôme sont pérennes à 70%.

> Faible taux de survie dans la construction, surtout pour les sans diplôme

Le secteur tertiaire est le plus porteur de création d'entreprises ; il est aussi celui où le taux de survie est le plus fort : 71%, contre 60% dans le secondaire. Cette situation est un peu plus le fait des services (74%) que du commerce (68%), qui contribuent pourtant autant aux créations. Pour les autres services⁵, à l'origine de 10% des créations, le taux de survie est le plus fort (85%). C'est l'immobilier et le transport (90%) qui y sont les plus performants. Les services aux particuliers résistent beaucoup mieux que les services aux entreprises (81% contre 65%). Dans le secondaire, l'industrie (71%) est au niveau de la moyenne, mais bien plus résistante que la construction où le taux de survie est particulièrement faible (52%).

Ceux qui n'ont aucun diplôme résistent mieux dans le tertiaire que dans le secondaire (84% contre 50%), la plus faible résistance étant dans la construction (43%). Cet écart entre le tertiaire et le secondaire est moins fort pour les plus diplômés (74% contre 65%). Pour les bacheliers, il s'inverse : dans le secondaire, ils résistent mieux (78%) que dans le tertiaire (67%). Le taux de survie à trois ans est le même dans les deux secteurs pour tous les autres diplômés (63%).



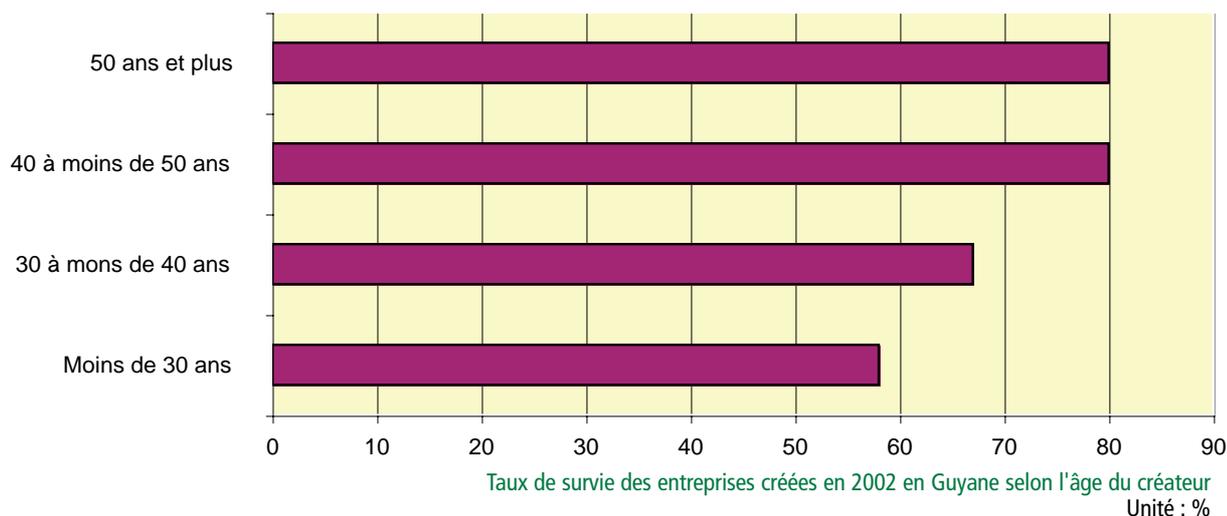
Taux de survie des entreprises créées en 2002 en Guyane selon leur secteur d'activité
Unité : %

Source : Insee - Sine 2002, vague 2005

⁵ Transport, immobilier, éducation, santé et action sociale

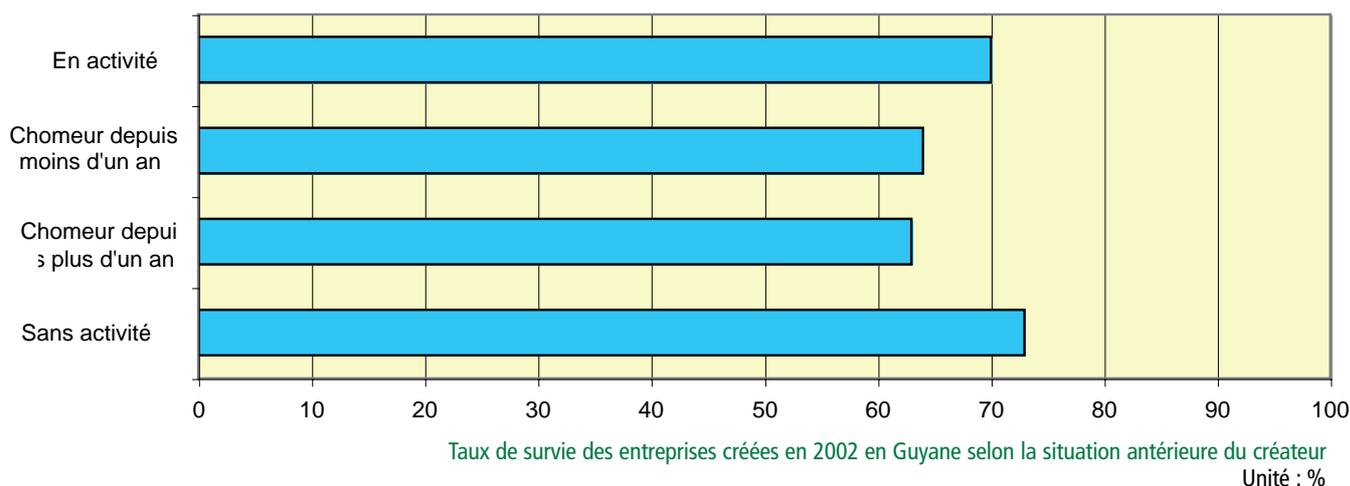
> L'âge fait la différence, contrairement à la situation antérieure du créateur

À partir de 40 ans, un créateur a moitié plus de chances de pérenniser son entreprise qu'un jeune de moins de 30 ans, avec des taux de survie de respectivement 80 et 58%. La classe d'âge intermédiaire est à la moyenne (67%). L'âge est certainement lié à l'expérience et notamment à l'expérience professionnelle.



Source : Insee - Sine 2002, vague 2005

L'activité antérieure du créateur a peu d'effet sur la pérennité de l'entreprise. En Guyane comme d'ailleurs en Guadeloupe, l'écart entre les taux de survie le plus fort et le plus faible est de 10 points. Aux Antilles, la plus grande longévité est assurée par les créateurs déjà en activité (79% en Guadeloupe, 76% en Martinique). En Guyane, elle l'est par ceux qui étaient sans activité (73%). Ces derniers sont les moins performants des Antilles (73% en Guadeloupe, 62% en Martinique). Les entreprises les moins pérennes de Guyane sont celles des chômeurs de plus d'un an (63%).



Source : Insee - Sine 2002, vague 2005

> Les entreprises travaillant pour le public ont une meilleure survie à trois ans que les autres

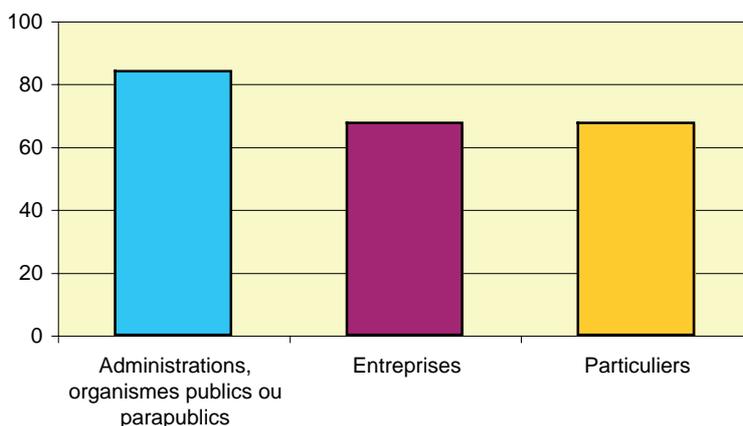
La survie des nouvelles entreprises est favorisée si sa clientèle est une administration, un organisme public ou parapublic : 84% des entreprises qui fournissent ces clients survivent trois ans après leur création. Celles qui travaillent pour les entreprises et les particuliers ont des taux de survie plus faibles (respectivement 68% et 65%).

Moins de 10% des nouveaux entrepreneurs prévoient d'avoir principalement comme clientèle des administrations, organismes publics et parapublics. Sans doute se sont-ils mieux armés pour travailler avec cette clientèle.

Le tiers des nouvelles entreprises qui ciblent une clientèle régionale, nationale ou internationale sont aussi, plus souvent pérennes, leur taux de survie est de 75%. Au contraire, celles qui prévoyaient d'avoir une clientèle locale atteignent à peine 65%.

Taux de survie des entreprises créées en 2002 en Guyane selon le type de clientèle au démarrage
Unité : %

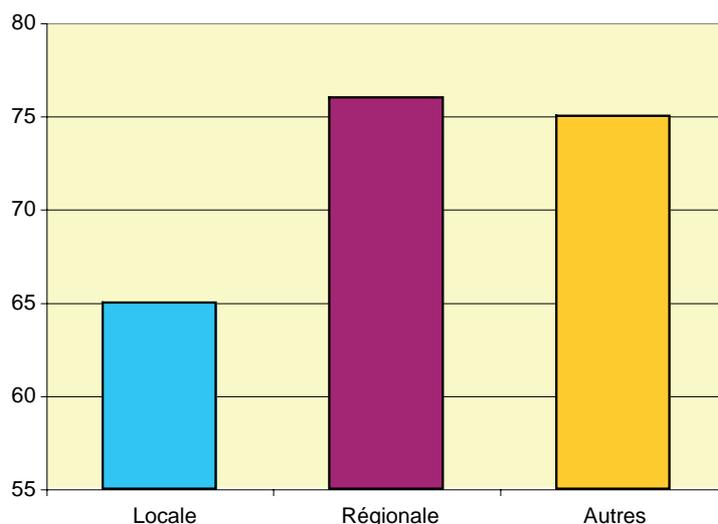
Source : Insee - Sine 2002, vague 2005



> L'emploi résiste et le salariat progresse

Taux de survie des entreprises créées en 2002 en Guyane selon la localisation géographique de la clientèle au démarrage
Unité : %

Source : Insee - Sine 2002, vague 2005



La taille de l'entreprise à la création a un effet sur sa longévité. Les entreprises sans salarié ont un taux de survie de 61 %, légèrement inférieur à la moyenne guyanaise. À l'inverse toutes celles qui avaient plus de 7 salariés sont toujours en activité. L'effet est intermédiaire pour les entreprises de 1 à 7 salariés, dont le taux moyen de survie est de 76 %.

Le nombre moyen d'emplois (2,9) des entreprises pérennes est supérieur à celui de l'ensemble des entreprises créées trois ans plus tôt (2,2). Les deux tiers des entreprises créées en 2002 existent toujours en 2005. À cette date, leur nombre d'emplois représente 88% du total des emplois des entreprises nouvelles de 2002. Cette résistance de l'emploi tient à la forte progression de l'effectif salarié, qui représente 121% de ce qu'il était à l'origine sur le champ des entreprises pérennes. Un renforcement qui atteint 145 %, si l'on ne s'en tient qu'aux entreprises survivantes. Cette croissance de l'effectif salarié s'explique d'abord par la croissance du salariat : 26 % des entreprises nouvelles employaient à l'origine des salariés, alors qu'elles sont 37 % parmi les survivantes. Et parmi ces dernières, la progression est nette : elles n'étaient que 31 % à être employeurs à l'origine. Le poids des plus gros employeurs s'accroît, puisque 4% des entreprises regroupaient à l'origine 61% de l'effectif salarié, taux qui passe à 68% au bout de 3 ans ; 61% de l'effectif salarié se retrouvait donc dans 4% des entreprises à l'origine, qui ne sont plus que 3% au bout de 3 ans.

Dans leur très grande majorité pourtant, les entreprises survivantes restent de même taille. La progression tient pour l'essentiel aux 10 % d'entre elles qui ne comportaient qu'un emploi à la création. Quelle est la part du dynamisme économique, quelle est celle de simples retards d'embauche ?

Sources

Sirene : le système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements, géré par l'Insee, enregistre l'état-civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en France métropolitaine, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également inscrites.

Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP), établie par l'Insee, permet de connaître chaque année l'effectif salarié total, y compris les agents de l'État.

Le recensement au 31/12/2006 des entreprises et des établissements du Suriname, et les emplois, en 2006, au Suriname, issus des comptes nationaux établis par ABS (Institut statistique du Suriname).

Le répertoire des entreprises et des établissements du Brésil établi par l'IBGE (Institut brésilien de géographie et de statistique du Brésil) et alimenté par des sources administratives et statistiques.

Le dispositif SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises) interroge, trois fois au cours des cinq premières années, les entreprises nées au premier semestre d'une année. Ces entreprises exercent une activité marchande dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Les exploitations agricoles sont exclues.

SINE de 2006 fournit des résultats sur les entreprises créées au cours du premier trimestre 2006.

SINE 2002, vague 2005 fournit des résultats sur les entreprises créées en 2002 réinterrogées en 2005.

L'enquête portant sur les entreprises créées pendant le premier semestre d'une année, les effectifs re-enquêtés sont réduits. Des variations importantes peuvent donc apparaître dans les résultats d'une année sur l'autre.

Définitions

Une création nouvelle recouvre, en principe, uniquement les entreprises qui déclarent se créer ex-nihilo et exclut donc celles qui déclarent reprendre une entreprise en cessation d'activité. Mais cette distinction est à relativiser, du fait de l'impact qu'elle pourrait avoir sur l'accès à différentes aides publiques.

Directeur de la publication : René Jean

Rédaction en chef : Elisabeth Lauret

Assistance de rédaction : Annick Couillaud

Auteurs : Jean-Claude Courbain (Insee), Laureen Kali (Insee), Shiley Molia (Insee)

Maquette : Altitude 0590 95 15 71

Impression : Prim 0590 26 72 40

Crédit photos : Acredeg

LA CRÉATION D'ENTREPRISES EN GUYANE



ISBN : 2-11-063133-3



9 782110 631336

SAGE : CRENT280

Prix : 8 €

Dépôt légal : juin 2009

